

Conditions générales de garantie

Qu'est-ce qui est couvert par les prestations de garantie?

Tu en apprendras davantage sur l'étendue de la garantie pour chaque produit sous le nom de produit correspondant.

Durée de garantie

La durée de la garantie figure sur le logo de garantie de chaque produit et commence à courir à partir de la date d'achat.

Que fait IKEA pour résoudre le problème?

IKEA contrôle le produit contesté et décide si le défaut faisant l'objet de la réclamation entre dans le cadre de la garantie. En cas de décision positive, IKEA, à sa seule discrétion, répare le produit défectueux ou le remplace par un produit identique ou similaire. Si le défaut tombe sous le coup de la garantie, IKEA prend en charge les frais des réparations, des pièces de rechange et des déplacements S.A.V., à condition que le produit soit accessible sans frais supplémentaires pour la réparation par IKEA. Ceci n'est pas valable pour les travaux de réparation réalisés sans l'accord d'IKEA. Les pièces remplacées lors des travaux de réparation deviennent la propriété d'IKEA. Si le produit n'est plus disponible chez IKEA, IKEA propose un produit de remplacement approprié. Le caractère approprié du produit de remplacement est laissé à la seule appréciation d'IKEA. Le prix d'achat n'est ni remboursé ni réduit.

Conditions de garantie

Les garanties sont valables à partir de la date d'achat. Dans le cas des produits livrés, la date prise en compte est celle de livraison. L'original du ticket de caisse est nécessaire en tant que justificatif d'achat.

Exceptions

Les garanties ne s'étendent pas aux produits incorrectement entreposés, montés ou installés, utilisés de manière inappropriée, soumis à des contraintes excessives, détournés de leur fonction, modifiés ou nettoyés selon des méthodes ou avec des produits inadéquats. Sont par ailleurs exclues de la garantie l'usure normale, les coupures, entailles, rayures et détériorations dues à des chocs ou des incidents. Sauf mention contraire, aucune garantie ne peut être accordée pour les produits entreposés ou utilisés en plein air ou dans un environnement humide, ni utilisés dans un cadre autre que celui d'un usage domestique et privé. Les garanties ne couvrent pas les dommages indirects ou accidentels. Le droit à la garantie se limite à l'acheteur initial du produit et n'est pas cessible.

Consignes d'entretien

Les droits à la garantie sont, pour chaque produit, soumis au respect des consignes d'entretien spécifiques à celui-ci. Les différentes consignes d'entretien sont disponibles dans les magasins IKEA et sur le site Internet IKEA, à l'adresse www.IKEA.ch

Le droit applicable est le droit suisse

Les prestations de garantie IKEA sont soumises au droit matériel suisse.

Droits généraux

La présente garantie t'octroie des droits particuliers. Elle n'affecte cependant en aucun cas les autres droits accordés par la législation.

Pour contacter notre service clients

Tu n'as pas trouvé de réponse à ta question sur www.IKEA.ch/services? Tu peux nous contacter par téléphone au 0848 801 100 (max. CHF 0.08/min depuis un poste fixe).

Merci de conserver précieusement l'original du ticket de caisse en tant que justificatif d'achat. Ce justificatif est nécessaire pour faire valoir le droit aux garanties.

► **Tu trouveras des renseignements complémentaires dans les brochures de garantie correspondantes, disponibles auprès de ton magasin IKEA.**

